

SCENARIO 3

Un parc «urbain» de proximité

UN ACCÈS RÉGLEMENTÉ



Ouvert toute
l'année



700 PERS./JOUR
Tous usages confondus
500 pers. en simultané max.



Restauration autorisée

Pique-niques et barbecues
Livraison de plats préparés à terre
Restaurant sur place

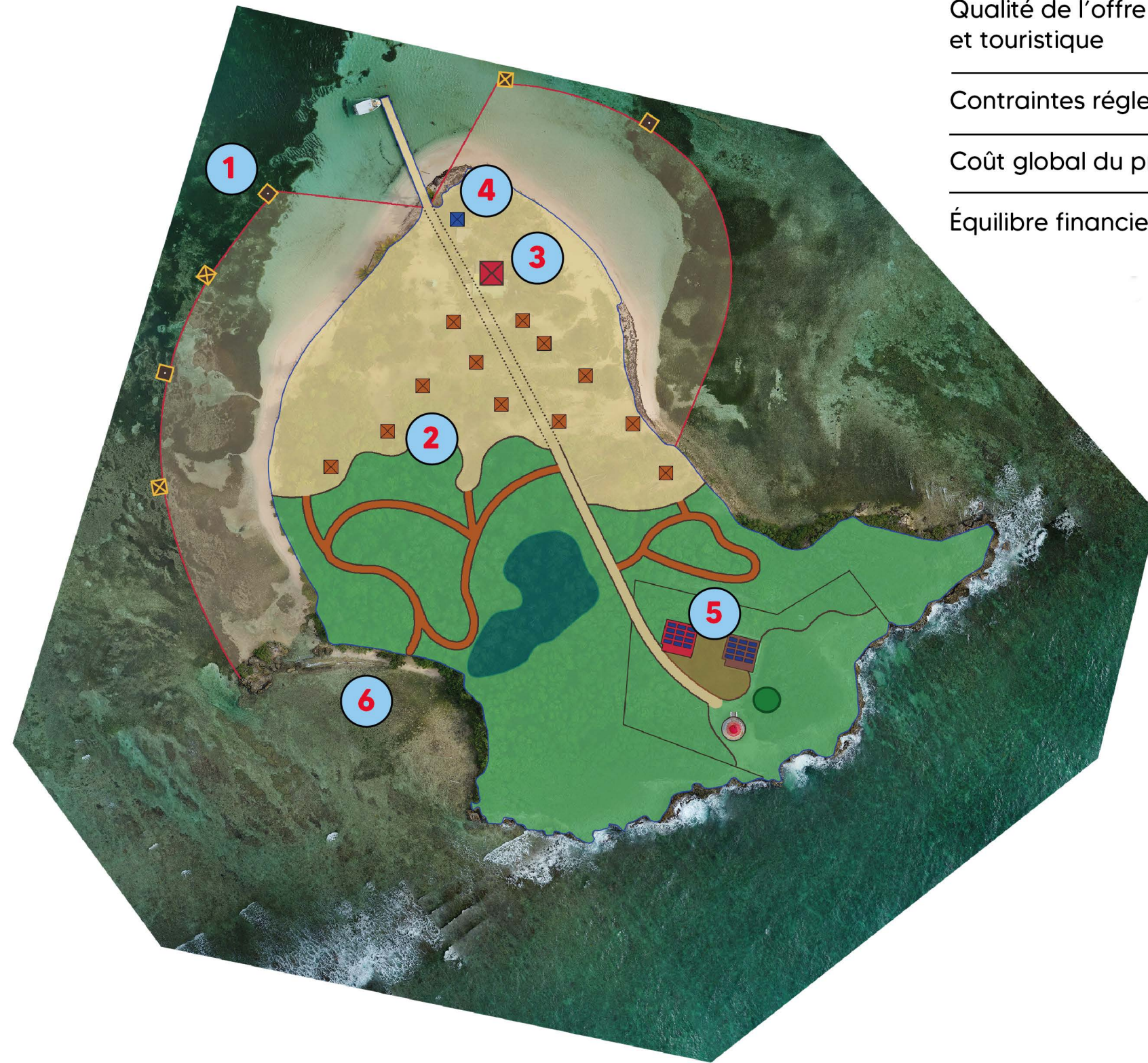
OBJECTIF

- Sans nier l'identité de l'îlet, ouvrir plus largement le site aux activités, avec équipements ad hoc, comme on ferait pour un parc public en périphérie de bourg.

Rester malgré tout dans la limite de ce qui est possible en tant que foncier Conservatoire du Littoral couvert par un ERL, et ne pas mettre en péril les milieux naturels de l'îlet (compromis).

AMÉNAGEMENTS

- 1 Création de 3 plateformes + 3 carbets flottants pour usage libre sur le lagon
- 2 Délimitation de la zone d'accueil du public à l'aide d'une barrière en bois basse
 - Démolition du restaurant
- 3 Implantation d'un bar de plage + point de livraison de repas préparés à terre
 - 12 carbets avec tables-bancs + 6 barbecues hors sol
- 4 Implantation d'un bloc-toilettes
- 5 Construction d'une structure de restauration conforme, à la place du logement Ouest (prestataire unique, sur appel à projets)
- 6 Accès à la place Sud-Ouest



Performance écologique
et patrimoniale



Qualité de l'offre ludique
et touristique



Contraintes réglementaires



Coût global du projet



Équilibre financier du projet



SYNTHÈSE

